



Conseil économique et social

Distr. générale
26 mars 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixante-quatrième session

Genève, 19-21 juin 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-quatrième session^{1, 2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 19 juin 2013, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires.
3. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports:
 - a) Système de classification des statistiques des transports;
 - b) Glossaire des statistiques des transports;

¹ Pour des raisons d'économie, il est demandé aux délégations de bien vouloir venir à la session munies de leurs exemplaires des documents pertinents, ceux-ci n'étant plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp6/transstatwp6agenda.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (wp.6@unece.org), ou par télécopie (+41 22 917 0039). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3^e étage du Palais des Nations).

² Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique (carole.marilley@unece.org), ou par télécopie (+41 22 917 0039) une semaine au moins avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée Portail de Pregny (14, avenue de la Paix), en vue de se faire délivrer un badge d'accès. En cas de difficulté, ils doivent joindre le secrétariat par téléphone (poste 74030 ou 73457). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante: www.unece.org/meetings/practical.htm.

- c) Questionnaire commun;
 - d) Statistiques des accidents de la circulation routière;
 - e) Questionnaire pilote sur la circulation routière;
 - f) Questionnaire pilote sur le transport de voyageurs par autobus et par autocar;
 - g) Statistiques du transport intermodal.
4. Recensements de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe:
 - a) Recensement 2015 de la circulation sur les routes E;
 - b) Recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E.
 5. Diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe.
 6. Activités de renforcement des capacités.
 7. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.
 8. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail.
 9. Règlement intérieur.
 10. Programme de travail et évaluation biennale pour la période 2014-2015.
 11. Questions diverses:
 - a) Date de la prochaine session;
 - b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports.
 12. Résumé des décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point à examiner est l'ordre du jour.

Document: ECE/TRANS/WP.6/164.

2. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des résultats de la soixante-quinzième session du Comité des transports intérieurs (26-28 février 2013), et notamment de ses débats et des décisions qu'il aura prises concernant le recensement 2010 de la circulation sur les routes E, le recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E ainsi que de toutes autres activités de ses organes subsidiaires et du secrétariat de la CEE susceptibles de l'intéresser.

Document: ECE/TRANS/236.

3. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports

a) Système de classification des statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être procéder à un échange de vues sur l'application de la NST 2007 afin de déterminer les meilleures pratiques. Les délégués ont été invités à informer le Groupe de travail de leur expérience en matière d'utilisation de la NST 2007 à la présente session.

Document: Document informel WP.6 n° 1 (2013).

b) Glossaire des statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des différentes versions linguistiques du Glossaire des statistiques des transports (4^e éd.). Le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports proposera quelques corrections à inclure dans la cinquième édition du Glossaire (ECE/TRANS/WP.6/2013/1).

Le Groupe de travail a invité tous les États membres à suggérer des améliorations et/ou ajouts au Glossaire.

Document: ECE/TRANS/WP.6/2013/1.

c) Questionnaire commun

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé de la disponibilité ou non des données recueillies par le biais du questionnaire commun sur les statistiques des transports.

Document: Document informel WP.6 n° 2 (2013).

d) Statistiques des accidents de la circulation routière

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé de la disponibilité ou non des données relatives aux accidents de la circulation routière.

Document: Document informel WP.6 n° 3 (2013).

e) Questionnaire pilote sur la circulation routière

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter le rapport de l'équipe spéciale du WP.6 chargée de simplifier le questionnaire pilote sur la circulation routière qui a été diffusé par le biais du questionnaire commun en ligne (ECE/TRANS/WP.6/2013/2).

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2013/2; document informel WP.6 n° 4 (2013).

f) Questionnaire pilote sur le transport de voyageurs par autobus et par autocar

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter le rapport de l'équipe spéciale du WP.6 chargée de simplifier le questionnaire pilote sur le transport de voyageurs par autobus et par autocar qui a été diffusé par le biais du questionnaire commun en ligne (ECE/TRANS/WP.6/2013/3).

Document: ECE/TRANS/WP.6/2013/3.

g) Statistiques du transport intermodal

Le Groupe de travail sera informé des résultats de l'équipe spéciale d'Eurostat chargée des statistiques sur le transport intermodal.

4. Recensements de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe

a) Recensement 2015 de la circulation sur les routes E

Le Groupe de travail a décidé d'examiner la méthodologie du recensement 2015 de la circulation sur les routes E au cours de sa présente session et invité les États membres à envoyer à cette session des spécialistes de la question.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les projets de recommandation destinés aux gouvernements qui concernent les procédures et les méthodes à appliquer pour le recensement 2015 de la circulation sur les routes E ainsi qu'un projet de résolution sur ce recensement pour adoption par le Comité des transports intérieurs de la CEE en 2014 (ECE/TRANS/WP.6/2013/4).

Le Groupe de travail sera informé de l'état d'avancement du recensement 2010 de la circulation sur les routes E (document informel WP.6 n° 5 (2013)).

Le secrétariat a publié les données reçues pour le recensement 2010 ainsi que les résultats des recensements précédents (depuis 2000) sur le site Web du WP.6: www.unece.org/trans/main/wp6/wp6.html.

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2013/4; document informel WP.6 n° 5 (2013).

b) Recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E

Le Groupe de travail a décidé d'examiner la méthodologie du recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E au cours de sa présente session et invité les États membres à envoyer à cette session des spécialistes de la question.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les projets de recommandation destinés aux gouvernements qui concernent les procédures et les méthodes à appliquer pour le recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E ainsi qu'un projet de résolution sur ce recensement pour adoption par le Comité des transports intérieurs de la CEE en 2014 (ECE/TRANS/WP.6/2013/5).

Le Groupe de travail sera informé de l'état d'avancement du recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E (document informel WP.6 (2013)).

Le secrétariat a publié les données reçues pour les recensements 2005 et 2010 sur le site Web du WP.6: www.unece.org/trans/main/wp6/wp6/html.

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2013/5; document informel WP.6 n° 6 (2013).

5. Diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe

Le Groupe de travail recevra des informations concernant la base de données des statistiques des transports de la CEE et l'état d'avancement des publications: statistiques des accidents de la route en Europe et en Amérique du Nord ainsi que des statistiques des transports de la CEE pour l'Europe et l'Amérique du Nord³ (statistiques publiées autrefois dans le Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord).

³ Ces deux publications sont disponibles à l'adresse suivante: www.unece.org/transport/resources/publications/transport-statistics.html.

6. Activités de renforcement des capacités

Étant donné que le Groupe de travail a recommandé l'organisation d'activités de renforcement des capacités en matière de collecte de statistiques des transports et de statistiques sur la sécurité routière, en particulier dans les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC) (ECE/TRANS/WP.6/159, par. 47 e)), le secrétariat a organisé un atelier de renforcement des capacités en matière de statistiques des transports à Kiev (Ukraine, novembre 2012) en coopération étroite avec le Forum international des transports.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être recevoir des informations sur cette activité et examiner de futures activités de renforcement des capacités.

7. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.

8. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail

Le Groupe de travail souhaitera peut-être recevoir les rapports des représentants des organisations ci-après sur leurs activités en cours et futures dans le domaine des statistiques des transports:

- a) Commission européenne (DG MOVE);
- b) Commission européenne (Eurostat);
- c) Forum international des transports (ITF);
- d) Autres organisations internationales.

9. Règlement intérieur

Le Groupe de travail souhaitera peut-être accepter le Règlement intérieur de la CEE.

Document: Document informel WP.6, n° 7 (2013).

10. Programme de travail et évaluation biennale pour la période 2014-2015

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler que, à sa soixante-deuxième session, en juillet 2011, il a approuvé des indicateurs d'efficacité pour la mesure des résultats attendus en 2012 et 2013 (ECE/TRANS/WP.6/161, par. 62). Conformément à la décision du Comité des transports intérieurs d'examiner son programme de travail tous les deux ans, le prochain examen étant prévu en 2014, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter son programme de travail pour 2014-2015 ainsi que les paramètres pertinents en vue de son évaluation biennale. Le projet de programme de travail pour 2014-2015 et les indicateurs de résultats attendus figurent dans le document ECE/TRANS/WP.6/2013/6.

Document: ECE/TRANS/WP.6/2013/6.

11. Questions diverses

a) Date de la prochaine session

Le secrétariat a prévu que la soixante-cinquième session se tiendrait du 18 au 20 juin 2014 au Palais des Nations (Genève).

b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des dates et des lieux des prochaines réunions sur les statistiques des transports en 2013-2014.

12. Résumé des décisions

Selon la pratique établie et conformément à la décision du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/156, par. 6), à la fin de la session, le Président présentera brièvement les décisions prises. Après la session, le secrétariat de la CEE, en coopération avec le Président, élaborera un rapport sur les résultats de la session.
